



LOI MADELIN

EVOLUTIS LIBERTE est un produit mutualiste qui s'adresse à des personnes responsables, désireuses de se prémunir contre les aléas de la vie et conscientes que leur choix présent leur garantit, pour l'avenir, une cotisation des plus justes pour un produit haut de gamme.

Vous avez la possibilité d'adhérer directement au niveau de votre choix (Niveau 1, 2, 3 ou 4) ou d'atteindre par étapes le Niveau 4 (les prestations et les cotisations évolueront alors automatiquement en fonction de la durée d'adhésion). Vous conservez néanmoins la maîtrise de cette évolution.

Nature des dépenses	Remboursement Régime Obligatoire	Remboursement total Régime Obligatoire + mut'est			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
SOINS COURANTS					
Consultations - Visites - Radiographies Actes de diagnostic et de chirurgie	70 %	200 %			
Pharmacie	15 - 30 - 65 %	100 %			
Analyses - Soins Auxiliaires Médicaux	60 %	100 %			
Vaccination pour la grippe	--	100 %			
Chirurgie ambulatoire	70 %	200 %	250 %	300 %	300 %
FRAIS D'OPTIQUE (limité à 1 x par an / par bénéficiaire)					
Lunettes	60 %	100 % + 126,80 €	100 % + 190,20 €	100 % + 253,60 €	100 % + 475,50 €
Supplément verres progressifs	--	63,40 €	95,10 €	126,80 €	158,50 €
Lentilles de contact	--	100 %	125 %	150 %	150 %
Chirurgie réfractive de l'oeil	--	348,70 € par oeil limitée à 1x tous les 5 ans			
FRAIS DENTAIRES					
Soins, actes d'endodontie et de prophylaxie	70 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Actes d'imagerie, de chirurgie et techniques	70 %	200 %	250 %	300 %	300 %
Pour l'ensemble des traitements prothétiques ci-dessous, la participation est limitée par année civile et par bénéficiaire à : (hors R.O.)					
		500.-- €	1000.-- €	1500.-- €	2000.-- €
Prothèses dentaires remboursées par la Sécurité Sociale					
Prothèses fixes, amovibles, réparations, inlays, onlays et provisoires	70 %	200 %	300 %	400 %	500 %
Prothèses dentaires non remboursées par la Sécurité Sociale					
Prothèses provisoires (forfait par an et par bénéficiaire)	--	70 € par prothèse limité à 2 participations			
Prothèses inscrites à la CCAM et non remboursables (forfait par an et par bénéficiaire)	--	100 €	200 €	300 €	400 €
Implantologie et Parodontologie					
Traitements remboursés par la Sécurité Sociale	70 %	200 %	300 %	400 %	500 %
Traitements non remboursés par la Sécurité Sociale	--	Participation dans la limite du forfait annuel			
ORTHODONTIE					
Orthodontie remboursée par la Sécurité Sociale	70 - 100 %	200 %	225 %	250 %	350 %
DIVERS					
Cures Thermales	65 - 70 %	100 % + 142,65 €	100 % + 213,98 €	100 % + 285,30 €	100 % + 380,40 €
PRESTATIONS SANITAIRES					
Dispositifs médicaux à usage individuel	60 %	150 % (sauf pansements et postiches)			
- postiches (forfait versé 2 x par an par bénéficiaire)	60 %	100 % + 221,90 €			
Orthèses et Prothèses externes	60 %	200 %	225 %	250 %	300 %
Véhicules pour handicapés physiques (fauteuils roulants)	100 %	150 %			

MUTEST - 11 Bd du Président Wilson - CS 60019 - 67082 STRASBOURG CEDEX - Courriel : contact@mutest.fr - Site : www.mutest.fr
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 775 641 681

Nature des dépenses	Remboursement Régime Obligatoire	Remboursement total Régime Obligatoire + mut'est			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
HOSPITALISATION MÉDICALE CHIRURGICALE ET MATERNITÉ					
Séjour		100 %			
- régime commun	80 %				
- forfait hospitalier	--	Remboursement intégral (sauf psychiatrie 30 jours / an)			
- chambre particulière (non remboursée en séjour psychiatrique)	--	88,00 €/jour ou 45,00 €/jour dans le cadre d'une hospitalisation sans hébergement			
Honoraires	80 - 100 %	200 %	250 %	300 %	300 %
Forfait maternité	100 %	200 %	250 %	300 %	300 %
Frais d'accompagnement		Remboursement des frais d'hébergement et de séjour (sous conditions)			
- enfant de moins de 10 ans	--				
- personne âgée de plus de 65 ans	--				
PRESTATIONS SPÉCIALES					
Densitométrie osseuse	70 %	100 % + 63,40 € (Par année civile et par bénéficiaire)			
Vaccins	70 %	100 % (Selon liste des prestations de prévention prévues à l'article R 871-2 du Code de la Sécurité Sociale)			
Assistance	--	Garanti			
Prévention Santé (forfait annuel de 120.-- € par bénéficiaire)					
Ostéopathie et chiropractie	--	30,00 € par séance (3 fois par an)			
Homéopathie non remboursée	--	50,00 € par an			
Diététique	--	30,00 € par séance (3 fois par an)			
Vaccins non remboursés	--	50,00 € par an			
Stop tabac	--	50,00 € par an			
Contraception (de 16 à 30 ans)	--	50,00 € par an			
Orthèse anti-ronflement (Orthèse d'avancée mandibulaire)	--	70,00 € par an			
Thérapies corporelles (Micro-kinésithérapie ou Méthode Mézières ou Reconstruction posturale)	--	30,00 € par séance (3 fois par an)			
Option					
Obsèques	--	762,25 € (limité aux frais exposés)			

Document non contractuel, pour plus de précisions veuillez vous reporter à l'Annexe et au Règlement